



**3^{ème} session du Comité de préparation
du SMSI
Genève, 15 – 26 septembre 2003**

Rapport oral du Président du PrepCom du SMSI

*Intervention de S. E Monsieur Adama Samassékou
Président du PrepCom du SMSI
Président de l'Académie Africaine Langues
Ancien Ministre de l'Education du Mali*

Genève, le 15 septembre 2003

**Mesdames, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général de l'UIT,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Délégués gouvernementaux,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations inter-
gouvernementales,
Mesdames, Messieurs les Représentants du Secteur privé et de la Société civile,
Monsieur le Directeur Exécutif,
Excellences,
Mesdames, Messieurs**

Il me revient l'honneur de vous faire rapport sur la période entre la deuxième session du Comité de préparation qui a eu lieu en février dernier et cette troisième session, et c'est pour moi un plaisir de vous informer des activités que nous avons menées, les membres du Bureau et moi-même, pendant cette période ainsi que sur la réunion d'intersession qui a eu lieu à Paris en juillet dernier.

Mais avant cela, j'aimerais adresser mes plus vifs remerciements à tous les membres du Bureau du PrepCom et à tous les coordonnateurs régionaux qui m'ont accompagné pendant ces derniers mois de manière engagée et efficace.

J'aimerais également vivement remercier le Secrétariat exécutif du Sommet qui a fait preuve d'une très grande efficacité et d'une excellente qualité de travail dans les différentes étapes d'élaboration des projets de Déclaration et de Plan d'Action qui vous seront soumis aujourd'hui.

Permettez-moi aussi de remercier le gouvernement suisse, pays hôte de la première phase du Sommet, de son soutien actif et constant à la Présidence du Comité de préparation et à tout le processus de préparation du Sommet.

La deuxième session du Comité de préparation, vous vous en souviendrez, avait pris, après des négociations parfois difficiles, une importante décision concernant la période d'intersession entre PrepCom-2 et PrepCom-3, comportant quatre points majeurs :

En premier lieu, le PrepCom-2 m'avait confié le mandat de superviser les travaux à effectuer pendant la période d'intersession et, en particulier, de réunir

pendant cinq jours, en juillet 2003, un groupe de rédaction intergouvernemental et officiel, à composition non limitée, avec la participation des observateurs, afin de faire progresser les négociations.

Grâce à la disponibilité et à l'accompagnement dynamique du Directeur général de l'UNESCO, nous avons pu organiser cette réunion du groupe de rédaction intergouvernemental à Paris, du 15 au 18 juillet 2003. Je saisis cette occasion pour remercier de nouveau l'UNESCO pour l'organisation de cette importante rencontre qui a été couronnée de succès.

En deuxième lieu, le PrepCom-2 avait demandé à la Présidente du Groupe de travail du Sous-Comité 2 de faire la synthèse des documents reçus au 28 février 2003, de les regrouper, en les améliorant et en les rédigeant conformément à la présentation et au style des Nations Unies.

Ce travail a été accompli par Mme Shope-Mafole de l'Afrique du Sud, avec l'aide du Secrétariat exécutif du SMSI et sous ma supervision. Les documents étaient affichés sur le site web du SMSI, comme convenu, le 21 mars 2003.

En troisième lieu, le PrepCom-2 avait décidé de créer un mécanisme d'intersession afin de perfectionner la rédaction des documents en prévision de la réunion d'intersession de juillet.

Ce point a fait l'objet de longues et difficiles discussions au sein du Bureau avant d'aboutir à une interprétation consensuelle.

En effet, le Bureau a été partagé entre le souci de respecter la lettre de la décision et la nécessité de se référer à son esprit afin de faire avancer de manière significative le travail de perfectionnement de la rédaction des documents pendant l'intersession.

Après plusieurs séances du Bureau et après des consultations que j'ai menées bilatéralement avec chaque pays membre du Bureau et chaque groupe régional, il a été décidé de s'en tenir à la lettre de la décision du PrepCom-2, c'est-à-dire à un simple peaufinage des documents sans en modifier le contenu, afin de ne pas anticiper sur les négociations de juillet.

Le Bureau m'a confié la responsabilité d'entreprendre ce travail de peaufinage, avec l'aide du Secrétariat exécutif, travail qui a été accompli dans les délais et affiché sur le site web du Sommet, après validation par le Bureau.

Quatrième point de la décision du PrepCom-2 : le Secrétariat exécutif a été chargé de rédiger un Document de Référence contenant toutes les contributions

reçues avant le 31 mai 2003, à savoir celles des gouvernements, des organisations intergouvernementales, du secteur privé et de la société civile.

Les membres du Bureau, auxquels ce Document de Référence a été soumis, se sont montrés très satisfaits du travail considérable accompli par le Secrétariat exécutif du SMSI. Ce document a été un outil très utile pour les travaux de la réunion d'intersession à Paris.

Dans le souci de bien préparer la réunion d'intersession et tenant compte de la grande quantité de documents, les membres du Bureau ont accepté, en juin 2003, d'établir, avec l'aide du Secrétariat exécutif du SMSI, un Guide de lecture. Ce Guide, qui avait été suggéré par un membre du Bureau, a été proposé aux participants de la réunion de Paris comme instrument de facilitation et devait permettre de distinguer rapidement les points convergents et divergents, ainsi que les nouveaux points dans les contributions relatives aux projets de Déclaration et de Plan d'Action. Il a été réalisé dans des délais très courts, en prenant en compte aussi les contributions des observateurs.

Après tous ces travaux de préparation, j'ai convoqué, conformément à la décision du PrepCom-2, un groupe de rédaction intergouvernemental et officiel, à composition non limitée, qui s'est réuni à Paris du 15 au 18 juillet 2003. Il était chargé de faire avancer les négociations sur le projet de Déclaration et de Plan d'Action, avec l'objectif d'établir des projets de textes qui pourraient servir de bonne base pour les négociations de cette troisième et dernière session du Comité de préparation.

A la séance d'ouverture de la réunion d'intersession et sur proposition du Bureau du PrepCom, Madame Lyndall Shope-Mafole de l'Afrique du Sud, qui avait fait, vous vous en souvenez, un excellent travail pendant PrepCom-2, a été élue Présidente du groupe de rédaction de Paris par acclamation.

Les travaux ont débuté par un débat sur le projet de Déclaration et sur le projet de Plan d'Action, tels qu'améliorés depuis le PrepCom-2. Pour faire avancer les travaux, la Présidente a créé de petits groupes de travail chargés d'examiner les questions de controverse telles que: droit de communiquer, gestion de l'Internet, bonne gouvernance et sécurité des réseaux.

Cette réunion de Paris qui a regroupé environ 750 personnes, était ouverte aux observateurs. Au début des travaux, deux heures ont été réservées pour les observateurs afin qu'ils expriment leurs priorités concernant les documents de base ; les jours suivants, ils se sont exprimés pendant une heure au début de chaque journée de travail.

La réunion a permis d'examiner et de réviser le projet de Déclaration de Principes, en particulier en en réduisant notablement le format. Lors de sa séance du 18 juillet, le Bureau du PrepCom a décidé d'envoyer au PrepCom-3, pour les négociations finales, ce texte révisé du projet de Déclaration, sans autres modifications.

Concernant le projet de Plan d'Action, le groupe de rédaction a discuté de la structure et des grandes lignes d'action qui devaient être prises en considération dans le texte, sans entrer dans la discussion de fonds. Le Bureau a par conséquent mandaté la Présidente du groupe de rédaction pour procéder, sur la base des observations formulées à la réunion, à une nouvelle révision du Plan d'Action pendant la période d'intersession jusqu'au PrepCom-3, avec l'assistance du Secrétariat exécutif, en coopération avec les coordonnateurs régionaux et sous ma supervision.

Ce travail a été accompli dans les délais impartis et a été validé par le Bureau. Le projet révisé, qui comporte également en annexe un petit guide de lecture indiquant la source de chaque paragraphe, ainsi qu'un index des concepts récurrents, a été publié sur le site web du SMSI et vous sera soumis durant cette session pour négociations au sein du Sous-Comité 2.

J'aimerais, à cette occasion, remercier vivement Madame Lyndal Shope-Mafole de son excellent travail accompli pendant ces derniers mois, comme aussi l'équipe du Secrétariat exécutif qui l'a aidé en cela.

Enfin, pendant cette période d'intersession, à la demande du Bureau, un travail intense de consultations informelles sur le projet de Règlement intérieur du Sommet a été mené par l'ancien Président du Sous-Comité 1 du PrepCom-1, Monsieur l'Ambassadeur Daniel Stauffacher du pays hôte, la Suisse, afin de mieux préparer et faire avancer les négociations du Sous-Comité 1 de la présente session du PrepCom.

**Excellences,
Mesdames, Messieurs**

Depuis février dernier, j'ai convoqué douze séances du Bureau, dont trois à Paris, qui ont servi à analyser les décisions du PrepCom-2 et à s'accorder sur la manière de procéder pendant la période d'intersession jusqu'au PrepCom-3.

J'ai également, tout au long de cette période, mené des consultations diverses avec des représentants du secteur privé, de la société civile et des organisations intergouvernementales pour les tenir au courant de la mise en œuvre des décisions du PrepCom-2 et en les assurant de la prise en compte de leurs contributions dans les documents. De leur côté, les membres du Bureau, coordonnateurs régionaux, ont informé, de manière régulière, leur groupe sur le processus préparatoire du Sommet.

Par ailleurs, j'ai participé à plusieurs conférences et rencontres internationales et j'ai rencontré un certain nombre de hautes personnalités dont vous trouverez la liste dans mon Rapport écrit publié sur le site web du SMSI, dans le but de continuer d'augmenter la visibilité de notre Sommet et de promouvoir ses objectifs.

Il me plaît aujourd'hui de souligner que les travaux effectués pendant la période d'intersession ont été menés dans une bonne ambiance de confiance renforcée à tous les niveaux. Les différentes étapes dans la révision des documents sont bien illustrées sur le site web du Sommet où vous pouvez trouver toutes les versions et suivre leur évolution.

Que Dieu nous accompagne dans nos travaux nos travaux de cette troisième session du Comité de préparation !

Je vous remercie de votre aimable attention.